

PROCÈS-VERBAL de la quatrième réunion régulière de l'année scolaire 2014-2015 du conseil d'établissement de l'école Philippe-Morin de la commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, tenue le lundi 13 avril 2015, au salon du personnel de l'école, à 18 h 30, présidée par madame Geneviève Auger, présidente.

Dépôt de documents :

Envoyés par courriel par Monsieur Jean-Pierre Nicolas :

- « Grille-matières 2015-2016 »;
- « Rapport analytique détaillé du budget, année financière 2013-2014 »;
- « Résultats du sondage : priorités pour le projet éducatif 2015-2018 »;

Déposés lors de la réunion :

- « Projet cour d'école-détail des sommes prévues » (déposé par Monsieur Jean-Pierre Nicolas);
- Critères du concours de dessin pour la murale du conteneur de la cour d'école (déposé par Monsieur Jean-Pierre Nicolas);
- « Calendrier scolaire 2015-2016 » (déposé par Monsieur Jean-Pierre Nicolas);
- « Compte-rendu de la réunion du comité des usagers du service de garde » ((déposé par Madame Stéphanie Plourde);

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Après vérification du quorum, la séance est ouverte à 18h35.

2. PRÉSENCES

Parents :

Madame Geneviève Auger
Madame Audrey Desbiens
Madame Mélanie Laplante-Bélanger
Madame Anne-Marie Talbot-Fournier

Personnel :

Madame Denise Brunet, personnel enseignant
Madame Lyne Hupée, personnel de soutien
Madame Stéphanie Plourde, technicienne en service de garde
Madame Marie-Claude Richer, personnel enseignant
Madame Brigitte Roth-Biquillon, personnel enseignant

Direction :

Monsieur Jean-Pierre Nicolas, directeur

Absence(s) :

Monsieur Francis Piérait, membre parent.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les modifications suivantes sont apportées :

- Ajout du point « 12.2. Utilisation du fonds à destination spéciale (pour adoption) »;
- Ajout du point « 15. Calendrier scolaire (pour information) »;

- Ajout du point « 16. Modification au nombre de membres du CÉ (pour adoption) »;
- Au point 22, « Divers », Madame Geneviève Auger, présidente, ajoute « Communication avec Monsieur Francis Piérait, membre parent. Il est décidé de discuter de ce point tout de suite après l'adoption de l'ordre du jour. Le texte de cette discussion se retrouve au point 6, « Mot de la présidence ».

L'adoption de l'ordre du jour tel que modifié est proposée par Madame Brigitte Roth-Biquillon appuyée par Madame Anne-Marie Talbot-Fournier.

Adoptée à l'unanimité.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 16 FÉVRIER 2015

L'adoption de l'ordre du jour tel quel / tel que modifié est proposée par Madame Lyne Hupée, appuyée par Madame Mélanie Laplante-Bélanger.

Adoptée à l'unanimité.

5. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun public n'est présent.

6. MOT DE LA PRÉSIDENTE

- a. Dépôt de la liste de correspondance
Aucun courrier n'a été reçu.

- Communication avec Monsieur Francis Piérait.
Madame Geneviève Auger a discuté avec M. Piérait, membre parent et élu à titre de représentant au CRPRS (Comité régional de parent du regroupement sud ???). M. Piérait a annoncé qu'il n'ira plus aux rencontres du CRPRS car il considère qu'il s'agit « d'une perte de temps ». Il a aussi annoncé être très occupé par ses activités professionnelles et ne pas pouvoir aisément se présenter aux rencontres restantes du Conseil d'établissement. Puisque son mandat à titre de membre parent au sein du CÉ est de un an, il est décidé que Madame Auger vérifiera s'il désire démissionner. Si toutefois M. Piérait ne démissionnait pas mais devait être absent pour le reste des rencontres de cette année (deux rencontres), la situation sera laissée telle quelle. En effet, le quorum est atteint avec quatre parents présents sur cinq.

7. MOT DE LA DIRECTION

- La dictée du directeur aura lieu cette semaine. Rappelons qu'il s'agit d'un moyen de financement pour doter en livres les bibliothèques de classe.
- Les données relatives au nombre des inscriptions sont disponibles :
 - Maternelle : 55 inscriptions (40 places sont disponibles)
 - 1^{ère} année : 40 inscriptions
 - 2^e année : 35 inscriptions
 - 3^e année : 29 inscriptions
 - 4^e année : 37 inscriptions
 - 5^e année : 36 inscriptions
 - 6^e année : 39 inscriptions

Il y a un total de 271 élèves inscrits (capacité de l'école de 280 élèves), mais le maximum par niveau est dépassé en maternelle. Quinze élèves qui sont du côté est de la 18^e

avenue seront dirigés à l'école Paul Jarry, sauf ceux qui ont déjà une fratrie qui fréquente l'école Philippe Morin.

8. CONSULTATION SUR LES OPC (POUR APPROBATION)

Monsieur Jean-Pierre Nicolas a consulté des responsables de la commission scolaire et aucune modification n'a été apportée cette année à la façon dont est alloué le budget aux écoles. M. Nicolas s'attend toutefois à des changements l'an prochain, en lien avec les coupures financières de cette année. Aussi, les membres du conseil d'établissement perçoivent une faible marge de manœuvre quant aux OPC.

Résolution #1415-16 : Madame Audrey Desbiens propose l'adoption, appuyée de Madame Anne-Marie Talbot-Fournier.

Adoptée à l'unanimité.

9. REDDITION DE COMPTE (POUR ADOPTION)

Fait référence au document envoyé précédemment par courriel par le directeur Monsieur Jean-Pierre Nicolas aux membres du CÉ et intitulé « Rapport analytique détaillé du budget, année financière 2013-2014 ».

Monsieur Jean-Pierre Nicolas nous informe qu'il a fait une demande à la commission scolaire pour pouvoir utiliser le surplus de l'école afin de payer les ordinateurs achetés fin juin 2014. En effet, puisqu'il semble y avoir eu un retard dans le traitement de la facture à la commission scolaire, il n'a pas été possible que ces dépenses fassent partie du budget 2013-2014. Si la demande de Monsieur Nicolas est rejetée, il serait contraint de payer avec l'argent du budget 2014-2015.

Rappelons, d'abord, que les surplus annuels réalisés par une école peuvent difficilement être utilisés par la même école ensuite; cet argent serait plutôt utilisé par la commission scolaire et fait partie d'un fonds « surplus des écoles ». Ensuite, il peut être difficile de prévoir un tel surplus, puisque l'argent pour certaines dépenses prévues par l'école n'est accordé qu'en juin pour l'année qui vient de s'écouler. Enfin, comme ce fut le cas pour l'achat des ordinateurs, l'argent menant à un surplus fut accordé le 15 juin 2014, mais les achats devaient être faits au plus tard le 30 juin de la même année pour pouvoir être considérés dans le budget de l'année qui s'achève. Ces achats impliquent d'être livrés au maximum le 30 juin, et que la facture ait été transmise au plus tard à cette date.

Tous les membres du CÉ questionnent cette façon de faire. Il semble inadéquat à tous que l'accord d'octroi d'argent pour certaines dépenses survienne si tard dans l'année et qu'on laisse si peu de temps pour effectuer des achats, qui se doivent d'être judicieux dans un contexte de restriction budgétaire. L'accès difficile aux surplus financiers des années précédentes est aussi déploré. Aucune mesure de la part du CÉ n'est prise, pour l'instant, pour faire suite à cet état de chose.

Madame Brigitte Roth-Biquillon manifeste sa surprise que des surplus au fonds 7 s'expliquent par le fait que les enseignants n'ont pas utilisé en totalité le budget alloué pour les sorties éducatives. Il lui semble que plusieurs sorties ont eu lieu dans l'année et ce, pour chaque classe. Monsieur Nicolas mentionne toutefois qu'il ne croit pas qu'il y aura des surplus cette année.

Résolution #1415-17 : Madame Audrey Desbiens propose l'adoption, appuyée de Madame Denise Brunet.

Adoptée à l'unanimité

10. RÉVISION BUDGÉTAIRE (POUR INFORMATION)

Monsieur Jean-Pierre Nicolas nous informe qu'il reste 13% du budget annuel. Ce pourcentage était plus élevé dans les années passées.

11. PROJET ÉDUCATIF : SUIVI (POUR INFORMATION)

Fait référence au document envoyé précédemment par courriel par le directeur Monsieur Jean-Pierre Nicolas aux membres du CÉ et intitulé « Résultats du sondage : priorité pour le projet éducatif 2015-2018 ».

Les résultats du sondage réalisé auprès des parents concernant le projet éducatif démontrent que le français écrit constitue la priorité, apporte Monsieur Jean-Pierre Nicolas. En général, les priorités de l'équipe école rejoignent celles des parents.

12. PROJETS PRIORITAIRES POUR L'ÉCOLE :

La deuxième partie de ce point fait référence au document « Projet cour d'école-Détail des sommes prévues », remis par Monsieur Jean-Pierre Nicolas à la réunion.

12.1. Sous-comité cour d'école : nomination des membres (pour adoption)

Après une deuxième sollicitation auprès des parents, les membres parents sont les suivants :

- Frédéric Côté
- Manon Gaudreault
- Marie-Pier Gauvin
- Fanny Deschamps
- Sophia Lacelle
- Audrey Desbiens
- Anne-Marie Talbot-Fournier

Les membres du personnel de l'école :

- Marie-Ève Gauvin
- Chantal Bouthiller-Gravel
- Annik Lefebvre
- Kristiyn Pilon
- Josée Bissonnette/Sandra Di Bartolo
- Lou-Anne Denis-Masson
- Jean-Pierre Nicolas

12.2. Utilisation du fonds à destination spéciale (pour adoption).

Monsieur Jean-Pierre Nicolas nous informe des projets déjà en cours. Il rappelle que la participation de notre école à un concours (inscription réalisée par Mesdames Marie-Ève Gauvin et Chantal Bouthiller-Gravel) lancé par la Fondation des maladies du cœur nous a permis, en gagnant le premier prix, de remporter 5000\$ destinés à l'amélioration de la cour. Un conteneur en métal est acheté, et permettra de ranger les équipements de jeu de cour d'école nouvellement achetés. Il est prévu qu'un mur du conteneur pourra servir à des jeux de balle et ce mur sera peint avec le dessin d'un élève de l'école (concours dans les classes). Un choix doit être fait si ce mur doit être fini en métal ou en « plywood ». Il semble que chaque option est bruyante, quoique le métal le soit davantage. Le bois serait moins cher mais moins durable. Monsieur Nicolas doit enquêter et envoyer un courriel aux membres du CÉ pour une décision.

Les représentants du concours de la Fondation des maladies du cœur doivent venir constater l'usage des fonds octroyés. Il est donc prévu d'inaugurer le nouveau matériel de la cour d'école le 29 mai prochain. Les parents seraient invités.

Puisque les dépenses prévues pour la cour d'école dépassent les 5000\$, Monsieur Jean-Pierre Nicolas demande aux membres du CÉ la permission d'utiliser un maximum de 2500\$ du fonds à destination spéciale

Résolution #1415-18 : Madame Anne-Marie Talbot-Fournier propose l'adoption, appuyée de Madame Mélanie Laplante-Bélanger.

Adoptée à l'unanimité.

13. GRILLE-MATIÈRES (POUR APPROBATION)

Fait référence au document intitulé « Grille-matière 2015-2016 »

Le document est expliqué aux membres du CÉ. Le changement majeur concerne les arts plastiques : un spécialiste donnera la matière pour chaque année scolaire. Auparavant, cette matière était donnée par le titulaire à partir de la 3^e année.

Résolution #1415-19 : Madame Brigitte Roth-Biquillon propose l'adoption, appuyée de Madame Marie-Claude Richer.

Adoptée à l'unanimité.

14. SORTIES ÉDUCATIVES (POUR APPROBATION)

Les sorties sont les suivantes :

101-102

9 avril : Pièce de théâtre, salle l'Entrepôt, Lachine

13 et 20 mai : Maison des enfants (dans Hochelaga Maisonneuve)

402 :

23 avril : Génie en BD, école secondaire Mont-Royal, Ville Mont-Royal

601 :

9 avril : Génie en BD, école secondaire Monseigneur Richard, Verdun

Résolution #1415-20 : Madame Audrey Desbiens propose l'adoption, appuyée de Madame Lyne Hupée.

Adoptée à l'unanimité.

15. CALENDRIER SCOLAIRE 2015-2016 (POUR INFORMATION).

Document déposé.

16. MODIFICATION AU NOMBRE DE MEMBRES DU CÉ (POUR ADOPTION).

Il est décidé, après une brève discussion, de conserver tel quel le nombre de membres du CÉ. Rappelons qu'un tel changement implique de sonder les parents ainsi que l'équipe école.

17. RAPPORT DU DÉLÉGUÉ AU COMITÉ DE PARENTS

Aucune nouvelle, car le délégué, Monsieur Francis Piéraud, n'est pas allée aux réunions. Madame Anne-Marie Talbot-Fournier, remplaçante à ce titre, n'a pas été informée que Monsieur Piéraud serait absent et n'a donc pu y assister.

18. RAPPORT OPP

Madame Anne-Marie Talbot-Fournier informe qu'un ciné-pyjama a eu lieu le 27 mars dernier. Peu d'inscriptions avaient été reçues, mais il y eut foule à la porte! Événement considéré réussi.

En lien avec l'inauguration du nouveau matériel de la cour d'école le 29 mai prochain, Madame Brigitte Roth-Biquillon suggère que l'OPP participe à l'organisation d'une fête. Suggestion acceptée qui sera transmise aux membres de l'OPP.

19. RAPPORT DU COMITÉ DES USAGERS DU SDG SUITE À LA RENCONTRE DU 23 FÉVRIER 2015

Le document est remis; ce point est reporté à la prochaine réunion.

20. POINT DES ENSEIGNANTS

1^{er} cycle : Madame Denise Brunet rapporte la visite d'un comédien pour clore un projet pièce de théâtre.

2^e et 3^e cycle : Mesdames Brigitte Roth-Biquillon et Marie-Claude Richer n'ont rien à signaler.

21. POINT DE LA TECHNICIENNE DU SERVICE DE GARDE

Madame Stéphanie Plourde n'a rien à signaler.

22. DIVERS

20.1 « Communication avec Monsieur Francis Piéraud, membre parent ».

Le texte de cette discussion se retrouve au point #6, « Mot de la présidence ».

23. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par Madame Geneviève Auger à 20h45.